

# Développement durable : notre démarche

Même si sa mise en œuvre dans les entreprises ou les territoires requiert un véritable savoir-faire, le développement durable n'est pas qu'une technique. C'est aussi - d'abord - une philosophie, et une démarche globale, dans laquelle l'acteur et son conseil doivent être en phase.

ETIK-PRESSE porte une philosophie du développement durable :

## A. Ambitueuse

Le développement durable est un des thèmes majeurs qui traverse le XXIème siècle, et qui lui donne sens : il est bien plus qu'un passage obligé de l'administration locale. Il est la condition de notre survie, et une réponse aux désastres écologiques dont nous commençons seulement à mesurer qu'ils menacent la survie même de l'humanité.

Dans notre esprit, le développement durable est, de plus, une occasion claire de rajeunir l'idéal démocratique, par la concertation et la participation.

Pour cela, nous apportons, lors de nos missions, une véritable créativité et des compétences globales, afin que le programme de développement durable mis en place s'inscrive, avec ambition, comme l'une des références majeures dans son domaine.

## B. Participative



Affiche réalisée pour la Ville de Versailles

Le développement durable n'est pas seulement le croisement et la synergie entre une politique environnementale, une politique sociale, et une politique économique. Il doit aussi innover, en donnant vie à une *nouvelle concertation*, à une *démocratie participative* efficace, réaliste et vivante, menée avec tous les acteurs du territoire, au premier rang desquels les citoyens, sur une base aussi large que possible.

C'est l'un des axes déterminés à Rio de Janeiro, dans le Principe 10 adopté lors du Sommet de la terre de 1992 : « *La meilleure façon de traiter les questions d'environnement est d'assurer la participation de tous les citoyens concernés, au niveau qui convient.* »

En matière de territoires, cela suppose une vision, mais aussi une méthodologie très articulée, dans laquelle les élus issus de la démocratie représentative ont toute légitimité pour impulser et orienter l'avenir, définir les enjeux et la stratégie de développement durable. Mais aussi dans laquelle ils s'appuient, dans la mise en

œuvre de cette stratégie, sur la créativité, la connaissance du terrain et la force de propositions de cette nouvelle gouvernance.

*Exemple : l'Agenda 21 de la Ville d'Orléans a été entièrement écrit par les citoyens, réunis dans un Forum 21, auxquels les services et les élus ont seulement apporté un appui technique non directif. Dès le départ, et sur la base de la méthodologie proposée par ETIK-PRESSE, la Ville a fait savoir que toutes les propositions issues de ce Forum seraient retenues, dès lors qu'elles étaient « partagées, et techniquement, financièrement et légalement faisables ». La méthode d'animation a ainsi permis la mise en place d'un programme réaliste et créatif.*

Le « Comité 21 » l'a d'ailleurs rappelé dans son guide « *Territoire et développement durable* » : un programme de développement durable local « fait appel aux "forces vives" de la communauté ; dépassant les simples relations opposants/partisans ou élus/administrés, l'Agenda 21 local permet à la collectivité d'animer un réseau d'acteurs, d'expertises et de savoirs diversifiés ».

Nous croyons notamment, pour citer le philosophe allemand Jürgen Habermas dans ses travaux sur la « *démocratie délibérative* », que le citoyen est doublement légitime dans sa démarche de réappropriation de la vie publique et des affaires de la Cité : en tant qu'il possède *une « expertise d'usage »*, et parce qu'il est, dans une démocratie, le premier acteur essentiel de la sphère politique.

Une véritable démarche de développement durable est donc d'abord une démarche humaniste, qui inscrit nos valeurs républicaines et démocratiques sur l'axe de la modernité. Et c'est notamment l'une des qualités d'un consultant extérieur, que de posséder une sensibilité assez large pour faire vivre ce débat démocratique, et l'un de ses rôles majeurs que d'apporter son expérience pour animer les structures qui l'incarnent.

## C. Transversale

La démarche liée au développement durable n'est pas seulement multisectorielle : elle doit surtout être menée de façon transversale. Comme le notait le rapport Deflesselles au Parlement de janvier 2004, « *Le développement durable est un processus de développement qui doit concilier trois piliers - l'écologique, l'économique et le social* ». Mais il doit surtout « *établir un cercle vertueux entre ces trois pôles : c'est un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable* ».

Cela suppose d'être parfaitement cohérent, en matière d'environnement, de social, et d'économie. Mais cela suppose aussi d'intégrer dans chaque action, menée le long d'un de ses trois axes, une réflexion transversale, intégrant les deux autres, de

telle sorte que ce « cercle vertueux » puisse se dégager au plus vite. Or une telle démarche heurte souvent les structures administratives classiques.

Pierre Calame, Directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme, le rappelait lors d'une conférence prononcée le 23-24 juin 2001 devant des responsables locaux : « *la gestion actuelle de nos villes et de nos territoires est caractérisée par la segmentation.* » Or la mise en place d'un Agenda 21 implique une parfaite transversalité. Ou, pour reprendre les termes du Comité 21, dans son guide « *Territoire et développement durable* » : elle « *implique le décloisonnement des domaines de compétence des élus et des services techniques et amène la construction progressive d'une synergie et d'une optimisation des interventions et des investissements* ».

Et c'est notamment le rôle d'un consultant extérieur que de savoir faire vivre cette volonté, et les structures qui peuvent l'incarner.

## D. Globale

Trop souvent, les programmes de développement durable restent très axés sur l'environnement, et passent trop rapidement sur les autres piliers du développement durable.

ETIK-PRESSE est en revanche très attachée aux volets social et économique.

Comme le note l'appel de Hanovre, lancé le 11 février 2000 à l'issue de la 3<sup>e</sup> conférence européenne des villes durables : « *Les tendances sociales, conséquences du tournant économique et technologique, posent de graves problèmes (...) les éviter constituera un des formidables défis posés aux villes sur la voie du développement durable.* ».

La mise en place d'un Agenda 21 suppose, de plus, une réflexion sur l'économie : tant sur la place de l'économique et de l'homme, aujourd'hui, que sur l'accouchement d'un nouveau mode de développement et de régulation, compatibles avec les principes du développement durable.

L'appel de Hanovre, émis par les villes européennes durables, y fait également référence : « *De la même manière, nous considérons que les tendances économiques posent des défis majeurs à nos villes* ».

C'est pour cela qu'une activité de conseil suppose de développer des compétences particulières dans ces domaines, trop souvent laissés à des experts de l'environnement.

ETIK-PRESSE mobilise des économistes, des spécialistes du social, pour mettre en place un vrai programme durable.

## E. Une approche partenariale

Il n'est pas de formule passe-partout du développement durable. ETIK-PRESSE est l'une des rares agences de conseil à avoir une expérience concrète d'élaboration de plusieurs Agendas 21 locaux (Orléans, Massy, Versailles, Cannes, etc.), de plusieurs Plans de déplacements employés, et de programmes globaux de Responsabilité sociale d'entreprise. Et cette expérience nous a conforté dans une certitude : les principes généraux de méthodologie sont invariables. Mais, pour être efficace, la mise en place de tels programmes est toujours différente. « Think global, act local ».

Si l'on veut qu'elle soit pleinement, totalement satisfaisante, pour le bureau d'études comme pour son client, cette mise en place doit donc d'abord être précédée d'une longue phase d'écoute des responsables du projet, mais aussi des services directement responsables de la mise en place des programmes de développement durable. Ce sont ces éléments d'écoute et de dialogue qui permettent, ensuite, une mise en place optimale des grandes étapes intermédiaires, mais aussi des phases très précises de mise en œuvre.

Ce travail commun doit précéder l'action ; il doit aussi l'accompagner, tout au long de l'élaboration de l'Agenda 21, dans un climat de confiance, où les responsables internes ont pour mission de cadrer au mieux leurs objectifs pour mieux les faire comprendre, et où le bureau d'études a pour devoir de rendre très périodiquement des comptes sur sa méthode, ses travaux, et l'avancement du programme.

Cela peut sembler une évidence, mais il est bon de le rappeler : à ETIK-PRESSE, nous croyons que des programmes de développement durable ne peuvent atteindre à l'excellence que si s'établit, d'abord, un dialogue approfondi et une véritable relation de partenariat, entre le maître d'œuvre et son conseil extérieur.